

DTT 39 2020.BVD.421

Propositions d'amendement

Version 1

Le 28.08.2020 / taa

Berne, Schänzlihalde 31, Ecole d'arts visuels Berne et Bienne, rénovation complète, crédit d'engagement pour l'étude de projet

Auteur-e-s	Proposition	+	-
		++	--
PEV (Wenger)	Approbation assortie des charges suivantes : Compléter le point 3.4 : 1. Si la construction n'est pas réalisée en bois, cette décision doit être justifiée de manière détaillée. 2. L'exigence de la construction en bois doit être prise en compte comme critère de décision.	+	-